

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Cpté n° 91.085

L'An mil neuf cent quatre vingt onze le 12 AOUT à 19 H 05 Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur LE GUEUT, Premier Adjoint.

DATE DE CONVOCATION

1er AOUT 1991

DATE D'AFFICHAGE

1er AOUT 1991

ETAIENT PRESENTS : MM. LE GUEUT, HUGENDOBLER, Mme LISION, MM. CANDAU, GAVEN, BERLAND, Mme MONTRON, MM. BOISNARD, GAUGUIN, Adjoint
MM. ALCHER, BARON, BENOIT, BUJARD, DINDINAUD, Mme FONTAN, MM. GUEZENNEC, MONNARD, MOULINEAU, Mmes PARROU, PELTIER, MM. QUENTIN, REVOLAT, TAP, Conseillers formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT REPRESENTES : M. CHABANEAU par Mme PARROU
M. SABATHIER par M. GUEZENNEC

ABSENT-EXCUSE : MM. MOST, ALONSO, Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BARRIERE, COASSIN, LACOTTE et MARCONI.

Nombre de Conseillers
en exercice : 32
Nombre de Présents : 23
Nombre de Votants : 25

Monsieur ALCHER a été élu Secrétaire de séance.

OBJET : Attributions de subventions

VOTE : UNANIMITE

Il est proposé au Conseil Municipal l'attribution de subventions :

- A la Fédération Nationale du Sport Universitaire (F.N.S.U.)

. Pour l'organisation des Championnats de France Universitaires 1991 de Tennis masculin et féminin qui se dérouleront les 19, 20 et 21 Septembre 1991 au Centre Régional du Garden.

- A l'Amicale des Anciens de la 2ème DB

. Pour l'achat d'un drapeau

- Au Secours Populaire Français

. Pour l'organisation d'un voyage au Futuroscope pour des enfants qui ne partent pas en vacances.

- AU DEPARTEMENT ANIMATION

- A la SOMECOB

. Remboursement de la subvention versée par le Conseil Général pour le Jumping International.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé de Monsieur le Rapporteur,
- VU les crédits inscrits au Budget 1991,
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- d'attribuer à titre exceptionnel les subventions suivantes :

- . 2.000 F à la Fédération Nationale du Sport Universitaire
- . 1 500 F à l'Amicale des anciens de la 2ème DB
- . 1 000 F au Secours Populaire Français

- d'imputer les dépenses correspondantes au Chapitre 940.2 Article 6570 du Budget de l'exercice 1991.

- . 250 000 F au DEPARTEMENT ANIMATION
- . 60 000 F à la SOMECOB

- d'imputer les dépenses correspondantes au Chapitre 940.31 Article 6570 du Budget de l'exercice 1991.

Fait les jour, mois et an susdits,

Ont signé au Registre Messieurs les Membres présents,
Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,

H. LE GUEUT

Déposé à la S/Préfecture de Rochefort
le 19 Août 1991
Application Loi N°82213 du 2 Mars 1982
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire
Le Secrétaire Général Adjoint